

Contrat d'attractivité - Nay



ugisa	ent ensemble pour votre territoire			COFINANCEMENT		THEMATIQUE, POLITIQUES	
N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	REGIONALES	
Axe 1 :	et : Favoriser un développement équilibré et solidaire des équipements et des services sur un bassin de vie quotidienne attractif						
Répondre localement aux besoins identifiés en termes d'accès aux services sur les polarités principales du territoire du pays de Nay, en articulation avec l'AMI centre-bourg dont la Ville de Nay est lauréate.							
Projets structurants							
1	<u>Développement commercial-OCM</u>	CCPN		Maxi 30 000 € sur le volet OCM	Le soutien régionalporte aussi, plus globalement, sur l'AMI centre-bourg	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
2	Projet Centre culturel (médiathèque-cinéma)	CCPN	6 148 215 €	Maxi 20 % dans la limite maxi de 1 M€ pour la médiathèque et maxi 20% dans la limite de 400 K€ pour le cinéma	Sous réserve des modalités du futur RI culture, de l'avis de la DRAC sur la médiathèque et de la participation du CNC pour le cinéma	-CULTURE	
3	Forge Arthez d'Asson (travaux/mobiliers+patrimoine en ballade vallée de l'Ouzom+numérisation 3D)	CCPN	253 930 €	63 483 €	L'aide régionale pourra porter sur les postes de travaux de cristallisation et d'honoraires d'étude, avec une participation possible de 25% du coût HT pour le Patrimoine et implication du service Région en amont		
4	insertion-formation des jeunes	CCPN	72 000 €	10 000 €	Aide votée en CP le 13/03/2018 Délibération n°2018.418.CP	INTERNATIONAL	
Projet	t en amorçage						
	> Volet 2 coopération internationale Québec - Tourisme et Entreprises					INTERNATIONAL	
Axe 2 :	Axe 2 : Renforcer les atouts économiques du territoire tout en les diversifiant						
Tirer parti de l'attractivité et des aménités existantes pour porter l'effort de la collectivité dans deux directions complémentaires : d'une part conforter l'attractivité du territoire pour l'accueil des industries aéronautiques ; d'autre part, diversifier et renforcer les clés d'un développement endogène générateur d'emplois : tourisme, agriculture, services, télétravail.							
Projets structurants							
5	Filière aéronautique : Aeropolis et sous-traitance : ingénierie de prospection, offre foncière et immobilière	CCPN	A préciser		Volet immobilier/ foncier : soutien à une étude de faisabilité Volet propection : l'action régionale est portée par l'ADI	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ATTRACTIVITE	
6	<u>Développement touristique : projet Col du Soulor</u>	CCPN	2 848 000 €	Maxi : 20% de cofinacement régional	POI Massif	TOURISME	
7	Schéma d'accueil et de diffusion de l'information	CCPN	363 000 €				
Axe 3 :	e 3 : Engager un modèle de développement rural plus soutenable						
Approfondir les enjeux et exploiter les opportunités en termes d'accès aux mobilités alternatives à la voiture, de production d'énergie durable et renouvelable, et de maîtrise du cycle des déchets, pour assurer et promouvoir une ruralité ouverte, vivante et respectée.							
Projets structurants							
		CCPN	4 400 000 €	Participation régionale de 50% sur le périmètre de MOA SNCF Réseau + 20% max du périmètre éligible de la MOA bloc communal	Contrat d'axe	TRANSPORTS	
9	Réseau de chaleur	CCPN	2 368 000 €		Aides aux études préalables et aux investissements figurant dans le règlement d'intervention (SRDEII)		
10	Projet photovoltaïque CET Bénéjacq	SEM (SEPA/CCPN)	2 046 907 €		Limité à l'auto-consommation Aides aux <u>études préalables</u> et aux <u>investissements</u> figurant dans le règlement d'intervention (SRDEII)	ENERGIE	
	Développement de la filière des eaux vives (étude)	CCPN		Aide régionale plafonnée à 50 % pour 30 000 € de dépenses	_	TOURISME	
Projet	en amorçage > Aeropolis-Usine Safran : Travaux préventifs en matière de lutte contre les inondations - site de Bordes					DEVELOPPEMENT DURABLE	
	_1					·	